

Le Thor, le mercredi 16 décembre 2020

Mesdames et Messieurs les élus
du Conseil Municipal du Thor

Objet : Convocation du conseil municipal

Références à rappeler : YBN/SM 2020 -16302

Mesdames, Messieurs,

En raison du contexte sanitaire actuel, le conseil municipal se **tiendra en visioconférence** le :

Mardi 22 décembre 2020 à 19h00

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 novembre 2020
- **Rapport 20-098 :** Communication des décisions du maire
- **Rapport 20-099 :** Autorisation donnée à Vallis Habitat pour déposer une demande de permis de démolir et une demande de permis de construire sur les terrains communaux des anciens Foyer-logements situés place de Verdun
- **Rapport 20-100 :** Débat d'Orientation Budgétaire pour 2021.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Yves BAYON de NOYER,
Maire

